

Cette fiche a été élaborée de façon à vous guider dans la lecture du patrimoine architectural de la ville, en fonction des différents types de constructions existantes.

Avant d'entreprendre des travaux, il est important de savoir comment se situe la construction existante dans l'histoire et d'identifier les caractéristiques formelles et constructives pour mieux les respecter et les mettre en valeur.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Charte de ravalement

Mairie de Saint-Maur-des-Fossés

Service Urbanisme / Permis de construire

Hôtel de ville
Place Charles de Gaulle
94 100 Saint-Maur-des-Fossés
tél. 01 45 11 65 81

CAUE 94

5 Place Carnot
94 600 Choisy-le-Roi
tél. 01 48 52 55 20



Fiche typologie

Immeubles de rapport

FICHE TYPOLOGIE

Immeubles de rapport Immeubles collectifs

(Début 20^{ème} siècle)

Les immeubles collectifs construits au début du XX^e siècle ont contribué à densifier le tissu urbain de Saint-Maur.

Caractéristiques d'implantation et de gabarit :

Situés à l'alignement des rues, comme les immeubles collectifs plus anciens, ces immeubles de rapport sont plus élevés que les précédents (4 ou 5 étages).

Caractéristiques de traitement des façades :

Ces constructions profitent du renouvellement des techniques et de l'industrialisation des éléments constructifs : ossature métal ou béton, briques ou moellons de meulière apparents, décors céramique, tuiles mécaniques, persiennes métalliques...

A l'introduction des nouveaux matériaux correspond une amélioration du confort des logements. L'agrandissement des ouvertures et leur spécialisation (grandes fenêtres pour les pièces principales, petites fenêtres pour les pièces de service) soulignent cette évolution. Les façades sont ordonnées, les percements respectent le rythme des alignements verticaux et horizontaux.

Comme pour les villas éclectiques, l'étendue des références architecturales permet de mettre en œuvre des décors variés, qui montrent la diversité des sources d'inspiration même dans des immeubles collectifs où les coûts de construction sont limités.

Les façades s'organisent généralement en trois parties :

- le soubassement (comprenant le rez-de-chaussée et parfois un entresol) est traité différemment par rapport au reste de la façade (parement en pierre ou plâtre, effet de bossage),
- les étages courants, généralement en maçonnerie apparente, sont de hauteur régulière,
- le couronnement est formé par un dernier étage souligné par un balcon, une corniche ou un décor particulier des parties hautes et de la toiture.

Les éléments décoratifs se concentrent au pourtour des ouvertures, en créant souvent un contraste de couleurs et de matériaux. Ils peuvent également souligner les niveaux des bâtiments avec la présence de bandeaux ou de corniches.

Caractéristiques des supports et couleurs :

La maçonnerie est le plus souvent en moellons de meulière, ou en briques. Ces matériaux sont laissés apparents. Les coloris sont les couleurs naturelles des matériaux. La palette est ouverte, vive et variée, permettant des contrastes.



Comme pour les maisons de villégiature et les pavillons de l'entre-deux-guerres, les matériaux de construction sont laissés apparents, la façade de l'immeuble de rapport est ainsi colorée naturellement.